

Réf: Dossier N° : 50946

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « CRYSTAL AFRIK SARL »**

Siège social : ABIDJAN - COCODY 8ème TRANCHE SOLEIL
3,BATIM-STAR 14, 02 BP 537 ABIDJAN 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Juin 2018, et enregistrés au CEPICI le 19 Juin 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CRYSTAL AFRIK SARL » .

Objet: Import-export, commerce général.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY 8ème TRANCHE SOLEIL 3,BATIM-STAR 14, 02 BP 537 ABIDJAN 02

GERANT: Monsieur KOUABLAN KOUASSI ANTOINE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-15809 du 19/06/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°14911 du 19/06/2018

Pour Avis

Le CEPICI

